



Médecins Vigies

Epidémiologie et Santé Publique
D. VAN CAUTEREN – 02 642 50 32



<https://www.sciensano.be/fr/reseau-des-medecins-vigies>

Code du médecin:.....	Semaine de consultation (lundi):...../...../201..
-----------------------	---

Incidents de chute chez les patients ≥ 65 ans

Nouvelles chutes vues comme premier prestataire de soins chez les personnes ≥ 65 ans vivants autonomes ou en maison de repos

Sexe patient: homme femme

Groupe d'âge patient: 65 - 69 ans 70 - 74 ans 75 - 79 ans
 80 - 84 ans 85 - 89 ans ≥ 90 ans

Nombre de jours entre la chute et la consultation ?..... jours

Le patient a-t-il déjà fait une chute au cours des 12 derniers mois? oui non inconnu

Si oui, 1 fois ≥ 2 fois inconnu

Gravité des blessures:

- aucune blessure
- ne requérant peu ou pas d'assistance d'un professionnel contusion, écorchure, coupure (classe 1)
- nécessitant une intervention par un professionnel médical ou de santé, contusion, entorse, coupure (par ex. suture, bandage, attelle,..) (classe 2)
- fractures, perte de conscience, changements dans la condition mentale ou physique du patient (classe 3)
- autres:

Avez-vous demandé une hospitalisation au décours de la consultation?

oui non en attente de décision

Lieu de la chute?

- à la maison (domicile privé)
vit seul au domicile? oui non inconnu
- résidence pour personnes âgées
- autour de la maison / résidence
- ailleurs:

Moment de la chute?

- le matin l'après-midi
- en soirée la nuit inconnu

Quelle activité réalisait le patient lors de sa chute?

- activités élémentaires de la vie quotidienne (se nourrir, se laver, aller aux toilettes,..)
- ménage ou bricolage dans/autour de la maison
- loisirs, récréation, jeux, sports,...
- inconnu

Enregistrez par voie électronique sur le site web des Médecins Vigies

(<https://www.sciensano.be/fr/reseau-des-medecins-vigies>)

ou envoyez par e-mail à PPMV@sciensano.be

Facteurs de risque/causes possibles de la chute (plusieurs réponses possibles)

- lié à la personne
 - perte de force musculaire (sarcopénie, malnutrition,...), troubles de mobilité ou d'équilibre
 - prise de psychotropes (sédatifs, hypnotiques, anxiolytiques, antidépresseurs,...)
 - prise de 4 médicaments ou plus (y compris les psychotropes)
 - troubles cognitifs (démence, dépression,...)
 - (forte) consommation d'alcool
 - douleurs (douleurs chroniques, douleurs du pied,...)
 - incontinence urinaire
 - problèmes de vision/lunettes inappropriées
 - hypotension orthostatique
- lié au comportement/environnement
 - comportement à risque (pressé, échelle...) peur de tomber
 - risque environnemental (éclairage, obstacles) chaussures inappropriées
- autre (précisez):
- AUCUN de ces facteurs

Avez-vous pris des mesures pour limiter les facteurs de risque présents?

- oui, lesquelles?
 - intervention médicamenteuse
 - prise en charge de l'hypotension orthostatique
 - réduction/adaptation du dosage des psychotropes
 - réduction/adaptation de la prise d'autres médicaments
 - prescription de calcium ou de vitamine D
 - conseils
 - d'exercices pour la force musculaire/équilibre (gymnastique, tai-chi, Wii-fit,...)
 - relatif au matériel facilitant la déambulation (cane, déambulateur)
 - d'adaptation du logement
 - pour l'installation d'un système d'alarme pour la personne
 - pour le traitement des problèmes de pieds
 - pour le port de chaussures adéquates
 - renvoie vers un
 - ophtalmologue kinésithérapeute pour des exercices
 - autres mesure(s), (précisez):.....
- non, pourquoi?
 - des mesures avaient déjà été prises avant cet épisode
 - le patient a été vu pendant la garde, pas lors d'un contact régulier
 - le patient reçoit des soins palliatifs ou est en phase terminale de la vie
 - le patient ne souhaite pas la mise en place de mesures de prévention
 - autre (précisez):.....

Avez-vous eu ou planifié une concertation avec d'autres professionnels de santé concernant les mesures préventives pour ce patient? oui non

- si oui, avec qui?
 - infirmier kinésithérapeute
 - médecin/service de gériatrie travailleur social
 - ergothérapeute clinique
 - autre (précisez):

Enregistrez par voie électronique sur le site web des Médecins Vigies

(<https://www.sciensano.be/fr/reseau-des-medecins-vigies>)

ou envoyez par e-mail à PPMV@sciensano.be